

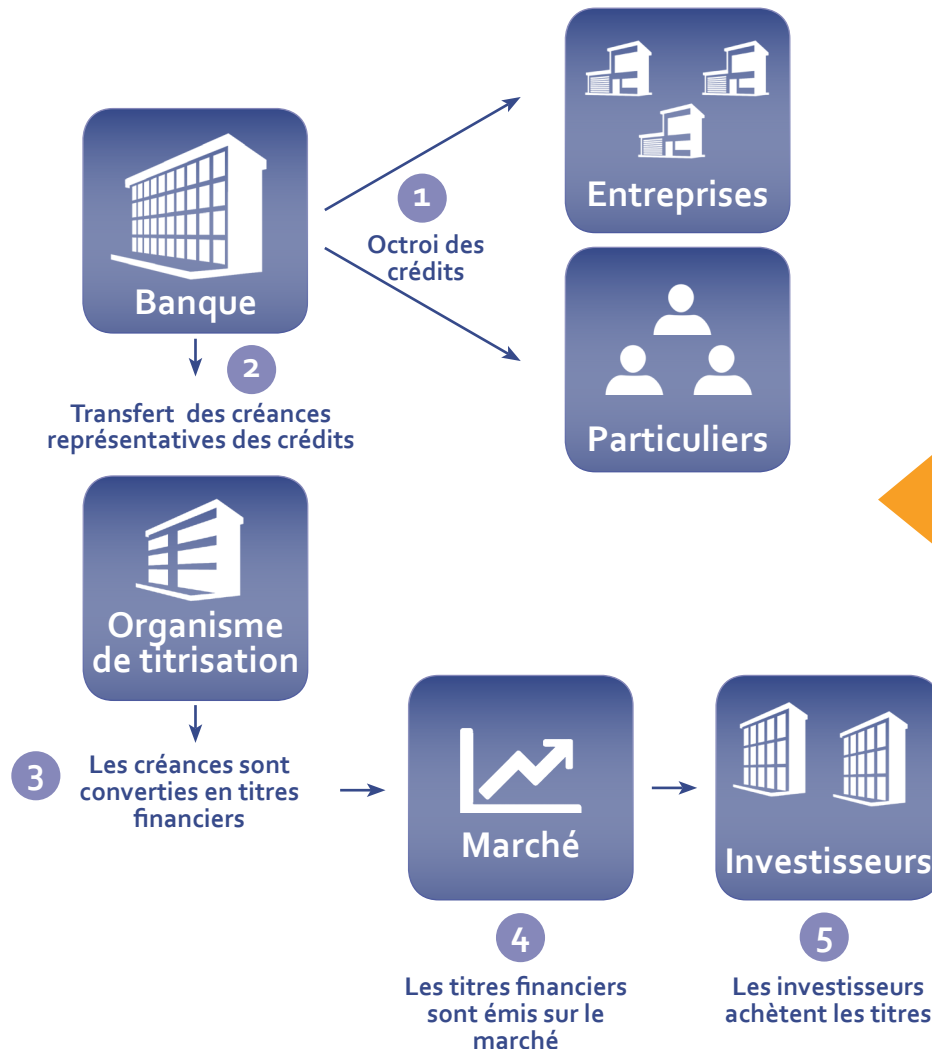
# TITRISATION

La titrisation, une source complémentaire du financement des entreprises

# ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

**Définition** : La titrisation est une **technique de financement** qui consiste à **transformer des créances d'entreprises et de particuliers détenues par les banques** en un **titre financier**.



## LES CHIFFRES

- 22 établissements membres de l'ASF
- Société de refinancement de l'habitat SFH
  - Société de crédit foncier SCF
  - Société de gestion de titrisation

## DES ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS ET SUPERVISÉS PAR LES AUTORITÉS (AMF et ACPR)

## APPORTS À L'ÉCONOMIE ET AUX ENTREPRISES

- **DIVERSIFIER** les entreprises par l'accès à un marché plus liquide et profond
- **REFINANCER** les banques qui vont accroître leur capacité d'octroi de crédit
- **ATTIRER** les investisseurs concernant le financement des PME

## POURQUOI PROMOUVOIR CE DISPOSITIF ?

- **DIVERSIFIER** les capacités de financement dans une période financière contrainte (Bâle III et IV / CRD-CRR)
- **PROMOUVOIR** une technique de financement transparente et sécurisée
- **FINANCER** la reprise et **SOUTENIR** la croissance

La titrisation permet de **REFINANCER** les établissements qui octroient des crédits et donc de **soutenir le financement des entreprises**.